MAISON BEAULIEU · AB ÉDITIONS

Les Archives Secrètes de la Police · Tome VII : Le Règne de Sartine

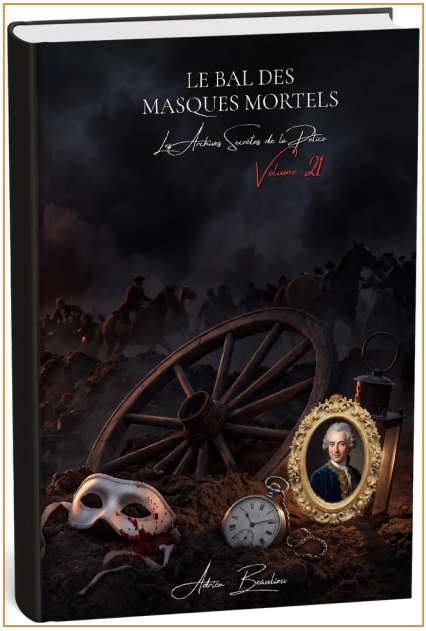

Le Bal des Masques Mortels

PREMIER CHAPITRE INTÉGRAL OFFERT

ADRIEN L. BEAULIEU

adrienbeaulieu.com · Ex-libris d'extrait gratuit

EXTRAIT DE LECTURE · DE L'ARCHIVE AU FEUILLETON

1. La légende

Ce volume referme un tome, et avec lui une époque de ces Archives ; et je m'aperçois, au moment de l'ouvrir, que je ne puis le commencer par où il commence — un mariage, une fête, une place neuve au bord du fleuve — sans avoir dit d'abord par quel conte l'homme qui en est le centre était devenu ce que Paris appelait, en 1770, un grand homme. Le lecteur des deux volumes précédents l'a vu apprendre à enterrer une enquête, puis à solder les fautes des grands ; il ne l'a pas encore vu fabriquer. Or c'est par une fabrication qu'il avait ouvert son règne, dix ans plus tôt, et c'est contre une fabrication — la sienne, retournée — qu'il allait le voir se fermer. Je dois donc conter la légende avant la chute, et je la conte telle que Paris la contait, avant de dire ce qu'elle était.

Dès les premiers jours de son administration — c'était en décembre 1759, trois semaines après qu'il eut monté l'escalier de la lieutenance avec deux perruques et une leçon —, le bruit se répandit qu'un effroyable assassinat avait été commis dans le quartier du Jardin du Roi, que Paris appelait déjà, par habitude, le Jardin-des-Plantes. Cinq personnes étaient tombées sous le fer des assassins. Les circonstances en étaient atroces, et l'on se les redisait de porte en porte avec cette avidité que la ville met à se faire peur : une petite fille de douze ans avait lutté seule contre les agresseurs avec un courage surhumain ; retranchée dans la chambre où elle couchait, elle s'était barricadée si bien que les assassins avaient eu toutes les peines du monde à pénétrer jusqu'à elle, et, quand ils y avaient réussi, elle était parvenue,

quoique blessée de plusieurs coups de poignard, à s'échapper de leurs mains, pour tomber enfin, baignée dans son sang, en appelant sa mère qui n'était plus. Tout Paris eut le frisson. Le lieutenant général de police se transporta sur les lieux, ce qu'aucun de ses prédécesseurs n'eût fait et ce que font aujourd'hui les chefs de la sûreté ; il interrogea les voisins, qui déclarèrent avoir vu des hommes emporter de grandes caisses sans que la chose eût éveillé leurs soupçons ; on constata, dans une maison entièrement dévalisée, la présence de cinq cadavres ; les assassinats étaient patents, le vol était notoire ; un procès-verbal fut dressé, dont j'ai lu les termes, et dont je viens de donner l'essentiel. Vingt-quatre heures après, on apprit avec une satisfaction très vive que les coupables étaient sous la main de la police, et l'on n'eut pas assez d'éloges pour l'habileté du nouveau lieutenant.

Cela commença sa réputation ; ou plutôt cela lui en donna une, qu'il soutint ensuite par une habileté réelle. Mais toute cette histoire était un conte de sa façon. Les cadavres avaient été amenés dans des caisses — de la Basse-Geôle, où l'on ne les compte pas ; le vol n'existait pas plus que les assassinats ; la petite fille de douze ans n'avait jamais existé, et c'était, de tout l'ouvrage, la pièce la mieux faite ; les coupables, deux malheureux qu'on avait tenus trois jours pour la vraisemblance, furent mis en liberté sans bruit ; on ne fit rien du dénouement. Le premier effet resta — l'horreur d'un crime abominable — et, avec lui, la satisfaction qu'avait causée l'annonce de l'arrestation ; Paris ne voulait pas se priver d'une histoire magnifique à raconter, d'un texte fécond en conversations et en exclamations de tout genre ; on ne voulut pas croire les incrédules. Bref, M. de Sartine devint un grand homme.

Je dois au lecteur une précision que les recueils n'ont pas : les cinq corps venaient de la Basse-Geôle du Châtelet, où l'on dépose les noyés et les inconnus, et où un commis, pour douze livres, en laissa charger quatre caisses une nuit de novembre ; le procès-verbal, que j'ai lu, est de la main d'un commissaire du quartier Saint-Marcel qui crut ce qu'il voyait, et qui n'avait pas tort de le croire, puisqu'il le voyait ; et les deux « coupables » étaient un porteur d'eau et un gagne-denier qu'on avait ramassés ivres et qui sortirent le quatrième jour sans avoir compris de quoi on les avait accusés ni pourquoi on les remerciait de s'en aller. Je n'ajoute qu'un mot à ce récit, qui est dans tous les recueils d'anecdotes et que je n'ai pas inventé : c'est que personne, en soixante ans, ne s'est demandé ce que le lieutenant lui-même en avait pensé. On a cru qu'il en riait. On a cru qu'il en rougissait. On n'a pas su qu'il l'avait écrit — le soir même, dans le cahier que le lecteur connaît, d'une plume qui n'était pas encore la plume du maître et qui ne l'était déjà plus tout à fait de l'élève ; et c'est ce feuillet que je donne, parce qu'il est le seuil de ce volume et le fond de tout ce qui suit.

Ce 6 décembre 1759. Il me fallait un beau crime ; je l'ai eu. Il n'a coûté que cinq morts qui l'étaient déjà, quatre caisses, un procès-verbal, deux honnêtes gens qu'on gardera trois jours et qu'on relâchera sans qu'on en parle, et une petite fille de douze ans qui n'a jamais existé — c'est ma meilleure part, et je m'aperçois en l'écrivant que je ne l'ai pas inventée pour la ville mais pour moi : il me fallait quelqu'un dans cette maison qui se fût défendu, et personne ne s'y défendait, sinon elle. Paris a eu le frisson. Il l'a eu si bien que je n'ai eu qu'à le laisser trembler ; le vingt-quatre heures a fait le reste — on ne croit pas un lieutenant qui trouve en trois semaines, on croit celui qui trouve en un jour, parce qu'on croit qu'il savait d'avance. Je savais

d'avance. C'est la seule chose vraie de l'affaire, et c'est celle qu'on prend pour un miracle.

Deux hommes sont venus me dire, l'un au Procope, l'autre à ma table, que des gens d'esprit doutaient. Je les ai laissés douter. On ne veut pas croire les incrédules ; une ville qui a une belle histoire ne la rend pas contre une vraie, et je le note pour l'homme qui relira ceci un jour : la vérité n'est pas ce que je vends ; je vends ce qu'on préfère, et il se trouve que c'est ce que j'ai. Je m'aperçois que j'écris « je vends » sans y penser. Passons.

On m'appelle un grand homme depuis mardi. J'ai commandé une troisième perruque, plus haute que les deux autres d'un travers de doigt, pour la porter quand on me le dira en face ; il faut bien répondre à ce qu'on vous donne par ce qu'on a. Je ne me sens ni plus grand ni plus petit qu'il y a trois semaines dans l'escalier ; je me sens cru, ce qui est autre chose, et ce qui, je crois, vaut mieux dans ma charge. Il faudra que je m'en souvienne le jour où j'aurai quelque chose de vrai à faire croire : ce jour-là, il me manquera peut-être une petite fille de douze ans.

Dix ans passèrent, et un peu plus. Je les franchis, comme les cahiers les franchissent, en une page.

Antoine de Sartine avait quarante ans au printemps de 1770 — quarante et un le 12 juillet — et il tenait la police de Paris depuis dix ans et demi et la Librairie depuis sept ; il avait fait éclairer les rues, non plus à la chandelle mais à ces réverbères que le lecteur a vus naître en projet et qui brûlaient à présent, depuis le contrat de l'an passé, à tous les carrefours de la ville, sur des câbles tendus d'une maison à l'autre, avec leurs réflecteurs de fer-blanc et leur huile qui

puait ; il avait ordonné, réglé, numéroté, pavé ; il avait fait de la lieutenance ce que l'Europe venait voir et ce que le roi de Prusse, disait-on, enviait ; et il avait, surtout, une légende — la sienne, qu'on lui racontait à lui-même, dans les salons, sans savoir qu'il l'avait écrite. On lui contait qu'un magistrat de Lyon, son ami, avait parié de venir loger à Paris sans qu'il le sût, et qu'il avait reçu, le soir de son arrivée, dans un hôtel de quartier perdu, une invitation à souper de la lieutenance ; on lui contait le Jardin-des-Plantes ; on lui contait vingt choses, dont dix étaient vraies, et il écoutait avec ce sourire qu'il ne montrait à personne et qu'il montrait à tout le monde, parce qu'il avait appris qu'un sourire montré à tout le monde ne se voit plus. Il avait vingt-huit perruques. Il en avait une pour le prévôt des marchands.

Je m'arrête sur ce goût, parce qu'on en a ri et qu'on a eu tort — les recueils d'anecdotes y ont vu une manie ; c'était une doctrine. Le lecteur l'a vue naître, dans la chambre du Châtelet où l'on amenait des tonneliers, d'un jeune homme qui n'avait qu'une perruque et qui l'avait mise « faute d'en avoir une pour le régicide » ; il l'a vue devenir méthode chez le maître qui ôtait la sienne devant les fournisseurs pour paraître sans apprêt ; il la voit ici achevée : une tête de bois pour chaque comédien qu'il aurait à jouer, parce que — c'était son mot, et Peuchet le lui a pris — les gens de sa charge sont des comédiens qui en rencontrent d'autres, et que celui qui n'a pas soigné son costume est joué par celui qui l'a soigné. Il en vint, en dix ans, à ne plus distinguer, dans son propre cahier, la scène de la coulisse. Le lecteur a vu la collection grossir de deux à vingt-quatre ; elle était à vingt-huit ; et il verra, dans ce volume, le jour où le comédien chercha dans son cabinet la perruque qu'il fallait et n'en trouva pas.

Ce 18 mai 1770. Le Dauphin est marié depuis mercredi ; Paris veut du feu, et la Ville lui en donnera le 30, place Louis-XV, avec un temple de bois de cent trente pieds et trente mille fusées de M. Ruggieri, que je n'ai pas commandées et que je garderai. On me conte, à souper, ma propre histoire — le magistrat de Lyon, l'invitation à souper — et je l'écoute comme un auteur qu'on cite de travers : la chose est arrivée autrement, et mieux, et je ne le dis pas, parce qu'une légende qu'on corrige est une légende qu'on perd. Il n'y a rien que Paris ne croie de ma police, et c'est bien ainsi ; c'est le seul capital de cette maison qui rapporte sans qu'on le place. Je m'écoute écrire ; je m'entends très bien. J'ai vingt-huit perruques et j'en porte une par jour ; je ne les compte plus, je les range, ce qui est le signe qu'une collection est faite.

Le prévôt des marchands vint le 20, à onze heures, par la grande porte, en carrosse à ses armes, ce qui était son droit et sa manière ; et le lieutenant général de police le reçut dans le grand cabinet, debout, avec la perruque qu'il ne mettait pour personne d'autre — un doigt plus haute que celle du prévôt, faite exprès quatre ans plus tôt, et dont M. Bignon ne s'était jamais aperçu, ce qui était, disait le cahier, la meilleure preuve qu'elle était bien faite.

Armand-Jérôme Bignon avait cinquante-neuf ans. Il était prévôt des marchands depuis six ans, bibliothécaire du roi, académicien, savant, courtois, un peu court ; il tenait la Ville comme on tient une bibliothèque, par le catalogue, et il aimait les fêtes parce qu'elles se cataloguent. Il venait dire au lieutenant ce que le lieutenant savait depuis un mois : que la fête du 30 serait la fête de la Ville, donnée par la Ville, ordonnée par la Ville, gardée par la garde de la Ville — la sienne, cent hommes en habit bleu qui servaient aux processions —, et que le roi, à qui l'on avait exposé que la police et le Bureau de la Ville

ne pouvaient pas commander ensemble sur une même place sans se gêner, avait bien voulu décider que la police n'y commanderait pas.

— Sa Majesté a jugé, dit Bignon, qu'il fallait un seul maître à la fête, monsieur, comme à un ballet ; et que ce maître fût celui qui la donne. Vous garderez les abords, les rues, le fleuve ; nous garderons la place. Chacun chez soi.

— Chacun chez soi, monsieur le prévôt. La police se chargera du reste.

— Il n'y aura pas de reste, dit Bignon en souriant. La Ville se charge de tout.

Ils parlèrent une demi-heure. Ils parlèrent du temple de l'Hymen, qui montait autour de la statue du roi ; des fusées, dont on annonçait trente mille ; des tribunes, des illuminations des boulevards, du carrosse de Madame la Dauphine qui viendrait de Versailles voir le feu ; du guet, que le lieutenant doublerait sur les quais et dans les rues voisines ; et de la rue Royale, dont on ne parla presque pas, parce qu'elle était en chantier depuis six ans et que personne ne parle d'un chantier. Le lieutenant demanda qu'on la fermât aux voitures le soir de la fête.

— La fermer, monsieur ? Elle est le chemin de la place pour tout ce qui vient de Saint-Honoré et des boulevards.

— C'est pourquoi je voudrais qu'on la fermât aux voitures, monsieur le prévôt, et qu'on la laissât aux gens de pied. Elle est ouverte d'un bout à l'autre ; il y a des fossés d'une toise et des barrières qui manquent ; je n'aime pas les fossés quand il y a du monde, et il y aura du monde.

— On mettra des barrières. M. Roussel, qui a l'entreprise, a ordre d'en poser partout ; il aura le bois. Quant aux voitures — le prévôt sourit, de ce sourire de bibliothécaire qui vous rappelle une cote —, vous savez comme moi, monsieur, qu'on ne ferme pas une rue aux voitures des gens de qualité un soir de fête royale ; ils viennent voir le feu, ils veulent le voir de leur carrosse, et le carrosse de Madame la Dauphine viendra par là. J'en parlerai aux échevins. Ils diront ce que je vous dis.

— Ils le diront mieux, dit Sartine ; c'est leur office.

Ils se quittèrent en s'étant tout dit, c'est-à-dire rien.

On sait — je le rappelle pour ceux qui l'ignorent — la rivalité qui régnait à cette époque entre l'Hôtel de Ville et la police. Elle était vieille comme les deux maisons ; elle tenait à ce que le prévôt des marchands, élu de la bourgeoisie, avait la gloire de la Ville — les fêtes, les entrées, les feux, les fontaines — et que le lieutenant général de police, officier du roi, en avait le pavé — l'ordre, le guet, la boue, les morts ; et chaque fois qu'une cérémonie mettait du monde dans les rues, l'un faisait tirer les fusées et l'autre ramassait ce qui tombait. Le roi, cette année-là, avait tranché pour la gloire. Un examen sévère, je le dis dès maintenant et le lecteur en jugera, paraîtrait favorable au lieutenant de police, dont les dispositions furent entravées par les prétentions de l'Hôtel de Ville ; mais je ne suis pas ici pour absoudre, et le lecteur verra que le lieutenant lui-même n'a pas voulu qu'on l'absolve.

Le lieutenant nota, ce soir-là, que M. Bignon avait regardé sa perruque en entrant, une seconde, comme on regarde un objet dont on n'a pas la clef, et qu'il ne l'avait pas regardée en sortant ; et il nota

que c'était le seul homme de Paris qui pût le battre à ce jeu-là sans le vouloir : « il ne voit pas ce qu'on met pour lui, et l'on ne peut rien contre un homme qui ne voit pas ».

Cordier avait trente-huit ans, et il était inspecteur.

Il l'était depuis la Saint-Martin de 1766, où il avait dit oui à une charge qu'il avait attendue sept ans et qu'il n'attendait plus, pour une raison qu'il n'avait donnée à personne et que je tiens de son cahier : un homme sans titre entre partout, mais un homme sans titre n'est écrit nulle part, et il avait fini par vouloir être écrit — non pour la gloire, il n'en avait pas l'usage, mais pour qu'il y eût, dans les registres de cette maison, une ligne qui ne fût pas de la main du maître. Il avait donc une charge, un traitement, un quartier — le faubourg Saint-Antoine et les boulevards — et il n'avait rien changé d'autre : il lisait les rapports de nuit avant le lieutenant, il logeait dans deux pièces qui sentaient le papier, il portait un habit brun, il ne s'était pas marié, et il comptait, chaque année, dans son cahier, ceux qui ne revenaient pas. Il en était à cinq. Le lieutenant le savait, et ne le lui demandait plus.

Il monta au grand cabinet le 20 au soir, après le prévôt, comme il y montait depuis treize ans : sans qu'on l'appelât, parce qu'on oubliait toujours de le lui dire.

— Vous avez entendu M. Bignon, dit Sartine.

— J'étais dans l'embrasure, monsieur. J'entends toujours M. Bignon ; il parle pour être entendu de l'antichambre.

— La Ville se charge de tout. Nous gardons les abords. Allez voir les abords, Cordier. Allez voir la rue Royale.

— Qu'est-ce que je dois y voir ?

— Ce qu'un homme qui lit tout y verra. On me dit qu'elle est en chantier ; je le sais depuis six ans ; je ne l'ai pas regardée depuis six mois. Regardez-la pour moi. Regardez les fossés, regardez les barrières, regardez qui travaille et qui ne travaille pas ; et dites-moi ce soir ce que vous auriez écrit dans un rapport si l'on vous demandait un rapport, ce que je ne fais pas.

— Et si je vois quelque chose qui regarde la Ville ?

— Alors vous l'aurez vu, dit Sartine ; et ce sera écrit quelque part, dans un cahier que je ne lis pas et que vous tenez depuis treize ans, ce qui me suffit. Comment va la Florival ?

— Mal, monsieur. Elle ne quitte plus son lit. La Jeannette tient tout — les colporteurs, les Halles, les cabarets de la barrière ; elle a quatre cahiers à présent, et elle en commence un cinquième pour la fête, parce qu'elle dit qu'il y aura du monde et que le monde parle.

— Elle a raison. Dites-lui de compter les gens ce soir-là, Cordier ; pas les chansons — les gens. Je ne sais pas pourquoi je vous dis cela.

— Vous voulez un compte, monsieur ? La Ville en fera un.

— La Ville comptera ses fusées. Je voudrais quelqu'un qui compte autre chose, et je ne veux pas que ce soit le guet, parce que le guet compte pour moi et que je saurais d'avance ce qu'il trouve. Une fille des Halles avec un cahier, personne ne lui demandera pour qui elle compte.

— Vous le savez, monsieur, dit Cordier. Vous le dites toujours quand vous ne voulez pas le savoir.

Le lieutenant le regarda ; il avait, à quarante ans, gardé intact ce plaisir d'être lu, et il avait acquis autre chose, que Cordier lisait aussi : l'habitude d'être lu sans en tirer de conséquence.

— Allez, dit-il. Il fait encore jour.

Cordier passa d'abord à la Courtille ; c'était sur son chemin de ne pas y aller, et il y alla.

La Dame Florival ne se levait plus. Elle avait soixante-dix ans, ou à peu près — elle n'avait jamais dit lesquels —, et elle tenait dans son lit, sous un rideau de serge, comme elle avait tenu dans son fauteuil : les yeux ouverts sur la porte, la tabatière à portée, et cette majesté des femmes de son métier quand il ne leur reste que ce qu'elles savent. Elle savait qu'elle mourait ; elle le disait sans emphase, comme on donne le prix d'une chose ; et elle ne s'en occupait plus, parce qu'elle avait autre chose à faire : passer.

— Fin des premières pages offertes (Chapitre I complet à retrouver dans l'édition intégrale) —

MAISON BEAULIEU · AB ÉDITIONS

Poursuivre l’enquête avec Adrien L. Beaulieu

Retrouvez la fiche complète de « Le Bal des Masques Mortels » pour réserver l’édition complète dès son ouverture, ou plongez dès ce soir dans notre trilogie historique disponible immédiatement.

Ouvrir la fiche officielle de « Le Bal des Masques Mortels » →

Lire dès ce soir : Trilogie Treize à Table Tomes I–III (24,90 €) →

https://adrienbeaulieu.com/books/archives-secretes-vol21